

## **TARIFS DES PRESTATIONS**

### • **VENTE IMMOBILIÈRE :**

- Honoraires à la charge du vendeur, calculés sur le prix de vente initial.

- Jusqu'à 50000 € : 5 000 € forfaitaires
- au delà : 4% du prix + 3 000 € forfaitaires

Vente d'un garage ou d'un emplacement de stationnement : Honoraires forfaitaires 1900 Euros TTC

- Lorsque le vendeur est en situation de surendettement, ou si les inscriptions hypothécaires sont égales ou supérieures au prix de vente, les honoraires seront à la charge de l'acquéreur, calculés sur le prix "net vendeur".

### • **VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET CESSIION DE DROIT AU BAIL :**

Honoraires à la charge du cessionnaire (ou de l'acquéreur).

De 0 à 300 000 euros, nos honoraires sont de 7% HT, soit 8,4%TTC.

Au-delà, de 300000 €, 3% HT + 21 000 € HT

Facturation minimale 5000 euros HT, soit 6000€TTC.

### • **PROGRAMMES NEUFS :**

Application de barème du promoteur.

### • **LOCATION DE LOCAL A USAGE D'HABITATION, OU A USAGE MIXTE, PROFESSIONNEL ET D'HABITATION, CONSTITUANT LA RESIDENCE PRINCIPALE DU PRENEUR :**

Honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et d'état des lieux d'entrée: 6% du montant du loyer annuel hors charges, plafonné à:

- 15€/m2 en zone très tendue,
- 13€/m2 en zone tendue,
- 11€/m2 partout ailleurs.

Les honoraires ci-dessus sont à la charge du propriétaire et du locataire.

### • **MANDAT D'ACHETER, DE RECHERCHE :**

Honoraires à la charge de l'acquéreur :

- Jusqu'à 50000 € : 5 000 € forfaitaires
- au delà : 4% du prix + 3 000 € forfaitaires

### • **VENTE EN VIAGER :**

15 % TTC du prix de vente initial, à la charge du vendeur.

Le prix de vente en viager se définit comme le prix d'une vente classique (estimation de la valeur du marché) moins éventuellement l'abattement calculé pour le DUH (Droit d'Usage et d'Habitation).

Le pourcentage s'entend TTC sur le prix initial de mise en vente.

### • **AVIS DE VALEUR ÉCRIT :** 180 € TTC à la charge du demandeur.

# ALLAN IMMOBILIER

Miribel  
Immobilier

---

## Tarif des prestations relatives à la location et la gestion locative

### Honoraires de gestion locative

8% HT du montant du loyer hors charges soit 9,60% ne, payable mensuellement.

### Honoraires de location d'un bien à usage d'habitation

Honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et d'état des lieux d'entrée:

6% du montant du loyer annuel hors charges, plafonné à:

- 15€/m2 en zone très tendue,
- 13€/m2 en zone tendue,
- 11€/m2 partout ailleurs.

Les honoraires ci-dessus sont à la charge du propriétaire et du locataire.

### Honoraires de local à usage professionnel ou commercial

12% ne du montant du loyer annuel hors charges (à la charge du propriétaire pour 50% et du locataire pour 50%) payable lors de l'entrée dans les lieux.

### Honoraires de local à usage de garage

Un montant ne de deux mois de loyer hors charges (à la charge du propriétaire pour 50% et du locataire pour 50%) payable lors de l'entrée dans les lieux.

---

*Tous les modèles de mandats sont à votre disposition dans notre agence*

**MIRIBEL IMMOBILIER Location et Gestion immobilières**

**27 Rue Pierre Sépard 38000 GRENOBLE**

**Tél. 04 76 48 23 81**

**SARL au capital de 7623€**

**RCS GRENOBLE n°338403124- APE 6832A CP/ n°3801 2016 000 011 714 CCI GRENOBLE**

---

**Garantie financière SOCAF- 26 Av. Suffren- 75015 PARIS (2.200.000€) RCP SERENIS - 34 Rue du  
Waclcen • 67906 STRASBOURG**

**ALLAN IMMOBILIER**

**Location et Transaction immobilières**

**27 Rue Pierre Sépard 38000 GRENOBLE Tél. 04 76 48 23 81**

**SAS au capital de 8000€**

**RCS GRENOBLE n°428886444 • APE 6831Z CP/ n°3801 2016 000 011 882 CCI GRENOBLE**

**Garantie financière CEGC- 16 Rue Hoche- 92919 PARIS**

**RCP Swisslife • 7 Rue Be/grand- 92300 LEVALLOIS-PERRET**